

EXTRAITS



Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.



5.9 INTERVENIR SUR L'EXISTANT

PENSER UN CHEMIN



1



2



3



4

- 1 : Mise en valeur des abords de la cure - Ornex (01) - © UDAP de l'Ain.
 2 : Caniveau - rue C. Desmoulins - Collobrières (83).
 3 : Sol stabilisé - parc de la colline - Lyon (69).

Les allées qui mènent aux bâtis traditionnels sont traitées différemment en fonction du **passage** et de son **utilisation**. On distingue par exemple la voie charretière d'une rue commerçante, d'une voie piétonne, d'une venelle étroite.

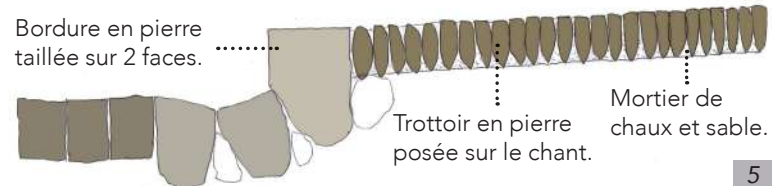
Les voies romaines sont les premières routes commerciales modernes de longue distance entre les cités. Le profil des routes est pensé dans un souci de durabilité au temps et aux intempéries. La voie est pavée de pierres posées sur la tranche, le profil est légèrement bombé, des rigoles centralisent les eaux vers des caniveaux.

Par extension, les centres bourgs et les faubourgs sont aussi **pavés** pour des questions d'efficacité et de salubrité. Les places peu circulées sont souvent laissées en **terre battue** ou en **sable** mélangé à de la chaux.

Pour former les chemins, ces **galets** sont placés entiers bord à bord ou en « **tête de chat** » lorsqu'ils sont refendus en deux, dans le sens de la longueur. Ils offrent ainsi par leur planéité un confort accru pour les roues ou les souliers.

Ces revêtements authentiques, simples à mettre en place et faciles à réparer peuvent être privilégiés. Ils contribuent à mettre en valeur et renforcer le caractère pittoresque du bâti traditionnel.

Le soin apporté aux bordures de trottoir par l'usage de la pierre de taille ou béton bouchardé est gage de durabilité.



5



6



7

- 4 : Pas japonais en pierre - Domaine La Coste (13).
 5 : Coupe de principe - profil de rue avec trottoir en calade.
 6 : Platelage bois en fond de vallon - Domaine La Coste (13).
 7 : Calade en galets cassés «tête de chat» - Trévoux (01).